

Véçu. Née au Tchad, arrivée en France à l'âge de 10 ans, elle essaie de se faire naturaliser depuis 13 ans!

Maïzouna n'arrive pas à devenir Française

Les mésaventures de Maïzouna Meram évoquent tellement « Le Procès » de Kafka, chef-d'œuvre de l'absurde, qu'on en rigolerait presque. Malheureusement, ce que subit cette jeune femme de 37 ans depuis si longtemps, ce n'est pas de la littérature. Depuis 13 ans, Maïzouna, aujourd'hui compagne d'un Toulousain et conseillère à l'ANPE (donc fonctionnaire de l'État français!) cherche à obtenir la nationalité française et se heurte à une sorte de quatrième dimension administrative.

Maïzouna est arrivée en France à l'âge de 10 ans, avec son beau-père, coopérant français, sa mère, Tchadienne, ses demi-frères et sœurs, Français. Le Tchad est en guerre, la famille a été rapatriée. Maïzouna grandit sur le bassin d'Arcachon. En 93, la jeune fille a 23 ans quand elle demande la nationalité française, qu'elle pense obtenir de plein droit, puisqu'elle était mineure quand sa mère a été naturalisée, en 1987. Mais le greffier du tribunal d'Instance de Bordeaux bute sur l'orthographe du nom maternel, tel qu'il figure sur les papiers tchadiens. « Impossible de prouver ma filiation. Je suis tombée des nues. Ma mère était effondrée ». Débute alors une procédure qui va durer 10 ans, rythmée par plusieurs recours gracieux auprès de la Chancellerie. « J'ai rassemblé tout ce que j'ai pu, photos, té-



Maïzouna Meram a un comité de soutien et un site internet.

moignages français et tchadiens, dossiers scolaires... tous les documents ont été réfutés ». Le 7 avril 2003, le tribunal de grande instance de Toulouse rend son verdict, et reconnaît enfin que Maïzouna, âgée de 33 ans, est bien la fille de sa mère. Depuis 1971. Mais le greffier refuse la nationalité « au motif que je suis bien la fille de ma mère, mais seulement depuis 2003! ». Nouvelle déception, nouveau recours. Enfin, le 20 novembre 2006, le TGI confirme que Maïzouna est Française depuis sa minorité, par filiation. Dernier rebondissement en date,

le Ministère Public a fait appel. La preuve que Maïzouna est française n'est pas établie... Mais la jeune femme, diplômée d'un Dess de Droit, est une battante. Elle ne désespère pas d'avoir une vie normale. « Sans papiers, je ne peux pas passer de concours, ni me marier, ni même aller passer un week-end en Espagne ». Elle a un comité de soutien, un site*, et a écrit à une trentaine d'élus de tous bords ainsi qu'au Président de la République.

Sylvie Roux

www.maizouna-meram.org

21 . Mardi 13 mars 2007



Véçu. En quête de nationalité depuis 13 ans

Une longue route sans réponse. Page 21